

DANS LES COLONIES.

On peut néanmoins porter plus haut le nombre des esclaves, parce que les habitans ne font pas toujours des déclarations exactes à cause des droits qu'ils paient pour chaque tête d'homme. M. l'Abbé Raynal dit qu'en 1778 la population des Isles Françoises étoit de 61,350 Blancs, & de 512,000 Nègres esclaves (1) : & M. Necker établit que celle des derniers alloit, en 1779, au delà de 500,000, avec les Isles de France & de Bourbon. Ces recensemens prouvent que le nombre des esclaves de nos Colonies s'est soutenu depuis dix ans, sans éprouver de grandes variations.

L'Amérique Septentrionale contenoit autrefois 400,000 esclaves. Mais les efforts généreux des Amis de la liberté, & les lois qu'ils ont obtenues en faveur des Nègres, ont sans doute réduit ceux-ci à moins de la moitié.

On ne connoît pas le nombre total des esclaves Portugais & Espagnols. M. l'Abbé Raynal porte ceux de Portorico à 6,540, ceux de Cuba à 28,766, & ceux de S. Domingo à peu de chose.

(1) Il y a un Blanc sur dix Nègres. Quel avantage n'auroient pas ceux-ci s'ils savoient tirer parti de leur supériorité ?

348 TRAITEMENT DES ESCLAVES

Les Hollandois ont 60,000 esclaves à Surinam , 8,000 à S. Eustache , 7,000 à Babiche , 3,518 à S. Martin ; en tout 78,518 , sans comprendre ceux de Curaçao.

Les Danois en ont 2,324 à S. Jean , 4,296 à S. Thomas , 22,224 à Ste. Croix ; en tout 28,864.

Leurs naissances & leur mortalité.

M. l'Abbé Raynal dont le témoignage est si sûr dans tout ce qui se rapporte au commerce des Colonies & aux moyens de l'augmenter , porte le nombre total de l'Amérique à 1,400,000. En supposant que l'affranchissement opéré depuis dans les Etats-Unis , ne l'ait diminué que de 100,000 , le nombre actuel seroit de 1,300,000. — Dans les pays civilisés , le rapport moyen des naissances aux morts , est comme 14 à 12 , de manière que la population y va toujours en croissant. Dans les Colonies c'est le contraire. Les morts excèdent les naissances d'un quinzième de la masse totale ; & la preuve en est évidente : il faut tirer chaque année quatre-vingts ou cent mille Africains pour entretenir le même nombre d'esclaves. Supposons que les naissances soient , ainsi qu'en Europe , à la population totale , comme 1 à 22 , ce qui donne chaque année 60,000 enfans ; supposons encore que le produit de la traite des Nègres n'aïlle qu'à 80,000 , nous

aurons une perte annuelle de 140,000 ames , c'est-à-dire , un neuvième. L'Hôtel-Dieu de Lyon , célèbre , à la vérité , par la sagesse de son administration & par les secours éclairés qu'on y donne aux malades , n'en a perdu , en 1788 , qu'un douzième ; cependant la plupart des sujets qui y entrent , sont attaqués d'une maladie grave & souvent mortelle (1). La proportion des morts aux malades est à-peu-près égale dans l'Hospice de Charité , fondé par Madame Necker. En supposant donc qu'il puisse entrer à l'Hôtel-Dieu 1,300,000 malades dans une année , il n'en mourroit dans la même proportion que 114,585 , ce qui fait 25,415 de moins que dans les Colonies de l'Amérique. Triste résultat ! combien n'est-il pas propre à balancer les brillantes descriptions qu'on nous

(1) Il est entré , en 1788 , dans cette maison célèbre par l'étendue & la sagesse de ses bienfaits , 17,147 malades , & il n'en est mort que 1496. — C'est une proportion de 8 & $\frac{2}{3}$ pour cent. Encore faut-il observer qu'il y a plus de 300 phytiques ou autres individus attaqués de maladies chroniques , qui n'y entrent , pour ainsi dire , que pour se faire enterrer. On y dépose encore tous les ouvriers fracassés par des chûtes graves ; ce qui augmente considérablement la liste mortuaire.

Causes de
cette mor-
talité.

350 TRAITEMENT DES ESCLAVES
fait du bonheur des Nègres dans les An-
tilles ?

Quelle cause assignera-t-on à cette fatale mortalité ? Dira-t-on pour la diminuer que les Négresses sont peu fécondes ? Cela est contredit par le fait. Elles pullulent beaucoup plus que les femmes blanches. L'attribuera-t-on à l'impureté de l'air & aux chaleurs qui règnent dans ces contrées ? Nous avons déjà vu que les Nègres n'ont perdu que la liberté en passant de la Guinée & un air plus sain. Alléguera-t-on qu'ils sont sujets à des maladies nombreuses & graves ; à des maux d'estomac qui les affaiblissent, les anéantissent, & finissent par les étouffer, au point de perdre beaucoup de victimes ; enfin à la petite vérole même, si fatale à la plupart des enfans ? Mais aussi quel point de comparaison avons-nous enlevé beaucoup de victimes, que nés dans une Capitale ou dans une ville de manufactures, accoutumés à une vie sédentaire, ayant un régime plus délicat, la nature fait peu pour les sauver. Il ne faut donc chercher, ni dans les maladies particu-

DANS LES
lières aux Nègres, la véritable cause de leur mortalité. On ne peut l'attribuer qu'à leur traitement qu'ils subissent, & au peu de soins qu'on prend de leurs enfans ; en un mot, à leur esclavage, à leur traite. Ils gémissent sous un joug insupportable. Ils sont soumis à tous les genres de privations, & à la plus cruelle de toutes, la perte de la liberté. Quand le cœur est malade, le corps éprouve bientôt le même sort. Les Nègres languissent pendant quelques années, puis ils succombent pendant quelques douleurs & du travail. Et ne suffit-il pas de connoître les calculs que les Planteurs font sur les probabilités de la vie de leurs Nègres, pour estimer combien la condition de ces esclaves qu'un quart de ceux qui sont exportés récemment, on s'applaudit du marché qu'on a fait. Dans toutes les Isles s'ils vivent 8 ou 10 ans, on est très-satisfait des services qu'ils ont rendus. Un auteur digne de foi, observe que sur 80,000 Nègres qui cultivent la Barbade, il en meurt annuellement 5000 de plus qu'il n'en naît ; & la même proportion existe dans les autres Isles. Les Nègres devroient s'augmenter d'autant plus

rapidement dans les Colonies, qu'ils n'ont jamais de guerres à soutenir, & que leurs femmes sont très-fécondes; cependant ils s'épuisent au point que leur race y seroit totalement détruite dans le court espace de quinze ans, si on ne la revivifioit pas chaque année par de nouvelles recrues. D'où vient cette mortalité, sinon de l'inhumanité de la plupart des habitans des Colonies, de cette maxime barbare, qu'au bout de dix ans de travail la vie de leurs esclaves cesse d'être précieuse, du peu d'encouragement qu'on offre aux mariages, du libertinage scandaleux des Blancs avec les Nègresses, enfin de l'abandon des enfans? C'est ce que nous apprend Mr. Thomas Jeffery. « Il est impossible, » dit-il, » de réfléchir sur la servitude de » cette classe dégradée de l'humanité, sans » y prendre le plus vif intérêt. En effet, » rien de plus affreux que le sort de ces infortunés. On croiroit qu'ils n'ont été créés que » pour être la disgrâce de l'espèce humaine. » Bannis de leur pays, privés de la liberté, » ce bien suprême que toutes les autres Nations » portent au plus haut prix, ils sont, en quelque » sorte, réduits à la condition des bêtes de » charge. Quelques racines & des patates, voilà » leur

» leur nourriture; des haillons qui ne les garentissent ni de la chaleur du jour, ni des » fraîcheurs de la nuit, voilà leurs seuls vêtemens. » Leur sommeil est court, leur travail sans relâche; ils ne reçoivent point de gages, quand » ils font leur devoir, mais on leur donne vingt » coups de fouet pour la faute la plus légère (1). » Ils sont la richesse de leurs maîtres, & ils vivent dans la plus affreuse pauvreté. Ils préparent à leurs maîtres une vie molle & voluptueuse, & ils en sont cruellement maltraités. C'est à leur travail que leurs maîtres doivent tout ce que leurs tables offrent de plus délicat, & leurs vête-

(1) An account of part of North America printed 1761.

M. Newton assure qu'il tient d'un Planteur d'Antigoa auquel son vaisseau avoit été consigné, qu'on a fait les calculs les plus exacts pour déterminer ce qui étoit le plus avantageux aux Propriétaires, de fixer aux esclaves un travail modéré, d'abondantes provisions & un traitement propre à prolonger leur vie, ou de les forcer par le travail, & d'en acheter de nouveaux pour les remplacer; & que le résultat de ces admirables calculs a été que la dernière méthode est la plus profitable. Il ajoute qu'il pourroit nommer plusieurs plantations dans l'Isle d'Antigoa, où il est très-rare qu'il y ait un esclave qui vive plus de neuf ans. *Ex pede Herculem.*

temens de plus précieux, & la nourriture la plus grossière leur est même épargnée, & leurs habits ne peuvent les garantir ni de l'ardeur du soleil, pendant le jour, ni des fraîcheurs excessives de la nuit. Cependant ce sont leurs semblables, leurs frères; ce sont les enfans du même père; ils ont le même droit à ses faveurs. Oui, hommes injustes & cruels, qui faites profession d'être Chrétiens, mais dont la conduite déshonore les principes, ce sont vos frères que vous traitez avec tant de barbarie. Cette vérité vous révolte. Vous essayez de nier qu'ils soient de la même nature. Vous prétendez que ce sont des sauvages qui ne pensent, ni ne sentent, qui n'ont ni intelligence, ni perfectibilité; ou si rougissant de la futilité de ces prétextes, vous reconnoissez qu'ils ne diffèrent de vous que par leur couleur & leur ignorance, vous vous justifiez en alléguant qu'ils sont plus heureux parmi vous que dans leur patrie. — Ils sont plus heureux parmi vous! Est-ce donc pour les rendre tels que vous les achetez, & que vous les vendez suivant vos besoins ou vos caprices? Est-ce pour les rendre heureux, que vous les accablez du plus pénible travail, & que vous abrégez de la moitié le cours de leur existence? Est-ce pour

les rendre heureux, que vous leur infligez les punitions les plus sévères pour les plus légers prétextes, & qu'ils paient de leur vie les efforts qu'ils font pour se soustraire à votre tyrannie? Ah! prenez un instant leur place, & répondez-moi: Quel jugement porteriez-vous alors de ces prétextes dictés par l'avarice, fortifiés par l'insensibilité? Ces chaînes vous paroîtroient-elles bien légères? Le travail auquel on vous obligeroit pendant quatorze heures, n'excéderoit-il point vos forces? Le fouet dont on puniroit la plus légère interruption, n'auroit-il rien qui vous révoltât? L'avarice de ceux qui vous devroient leur fortune, vous paroîtroit-elle juste & légitime? La mort qui viendrait au bout de dix ans de servitude mettre fin à une vie semée de travaux sans récompense, & de douleurs sans consolation, vous sembleroit-elle le terme fixé par la nature à tout être heureux & tranquille? — Ah! disons-le, sans nous arrêter aux subtilités que les cultivateurs d'Amérique accumulent pour excuser leur barbarie, disons-le, à la honte de l'Europe; cent mille esclaves arrachés annuellement de l'Afrique pour remplacer ceux qu'un travail excessif & un traitement inhumain font périr dans nos Isles, ne sont-ils pas une preuve frappante de cette

356 TRAITEMENT DES ESCLAVES

cruelle vérité, que nous ne jouissons des richesses de l'Amérique qu'au prix des larmes & du sang d'une multitude d'êtres avilis par notre cupidité, mutilés sans raison, d'autant plus malheureux qu'ils méritent moins de l'être.

Motifs qui engagent les Planteurs à traiter leurs esclaves avec sévérité. Quels peuvent être les motifs qui engagent les Européens à traiter leurs esclaves avec tant de sévérité? Disons-le, à la honte de ces hommes qui dans leur patrie ont sans cesse le mot humanité dans la bouche. C'est l'avarice; mais l'avarice la plus aveugle, la plus répréhensible. Elle leur fait considérer l'esclavage comme l'état naturel des peuples qu'ils tiennent subjugués; & loin de convenir qu'ils sont doués des mêmes prérogatives, ils ne les regardent que comme de vils instrumens de leur cupidité. Ce principe les porte à n'estimer l'existence de ces esclaves, qu'autant qu'elle peut leur être avantageuse, & à l'envisager comme un poids accablant dès que la vieillesse ou des infirmités mettent un terme à leurs travaux. S'ils étoient moins éblouis par l'appât du gain, ils concevroient bientôt que le même motif qui les engage à ménager les chevaux qui enlèvent leurs brillans équipages, ou les bœufs qui tracent de pénibles sillons, doit les porter à prendre un soin particulier des esclaves dont la

conservation fait leur prospérité. Mais on ne leur demande que dix ans de vie (1). Quand ils ont passé la vigueur de l'âge, on leur préfère des jeunes gens dont le travail ne peut qu'être plus avantageux; & ces anciens serviteurs dont on a accéléré la vieillesse, deviennent l'objet de la mauvaise humeur des maîtres dont ils ne satisfont plus la cupidité.

A cette avarice se joint l'effervescence des passions les plus violentes. Le despote frémit à la plus légère contradiction. Elle l'irrite, elle enflamme son ressentiment, & sa vengeance, loin d'être en raison de l'insulte, ne fuit que la violence de son orgueil ou de sa vivacité. Le cultivateur, pénétré de l'idée présomptueuse que ses esclaves sont une classe d'êtres dégénérés, faits pour obéir implicitement à tous ses caprices, regarde la plus légère opposition à sa volonté suprême comme une révolte criminelle; & il punit d'autant plus promptement, d'autant plus

(1) Un Nègre rapporte à son maître 15 à 20 louis par an de profit, tous frais faits. Il revient en Afrique à 500 livres. A son arrivée en Amérique, il coûte environ 1000 livres; & quand il est acclimaté, il vaut jusqu'à 60 louis. Un Nègre artisan rend jusqu'à 2000 liv. à son maître.

sévèrement, qu'il se met avec impunité au dessus des lois. On cessera même d'être étonné qu'il soit plus cruel à l'égard de ses Nègres, que de ses animaux domestiques, si l'on pense que regardant ceux-ci comme totalement dénués de raison, il n'en exige que des travaux mécaniques sans pouvoir les accuser de caprice ou d'opiniâtreté; au lieu qu'attribuant aux premiers une volonté, une intelligence, un jugement, quoiqu'à un degré très-borné, il prend la plus légère négligence (des devoirs pénibles qu'il leur impose) pour une désobéissance impardonnable. La colère l'aveugle sur ses vrais intérêts. Il croit, en punissant, ne donner qu'un exemple, tandis qu'il satisfait son ressentiment; & la mort de son esclave ne l'afflige que lorsqu'il doit le remplacer.

Enfin, le nombre des Nègres étant dans toutes les Isles fort supérieur à celui des Blancs, & une grande partie étant non des Créoles attachés à leur nouvelle patrie, mais des Africains qui regrettent sans cesse le sol d'où ils ont été arrachés, les Européens sont dans la crainte continuelle que leurs esclaves ne se révoltent & ne les subjuguent. Toutes les lois condamnent donc au dernier supplice le plus léger mouvement. On croit que cette

rigueur parviendra mieux à les contenir, qu'un traitement humain, qu'un travail modéré, que l'affection du maître, que l'encouragement de leur population; on croit que plus ils seront avilis, moins ils penseront à recouvrer leur liberté; & l'on ne voit pas qu'en renouvelant sans cesse les Colonies par des Africains désespérés d'avoir quitté leur famille & leur patrie, on a mille fois plus à craindre de leur fureur que de ces indigènes paisibles, qui, nés sous la glèbe, entourés de leurs pères & de leurs enfans, sentent d'autant moins le joug qui leur est imposé, qu'ils n'ont aucune idée d'un état plus heureux.

La cruauté conduit à la révolte. Les Nègres, irrités par les maux qu'ils souffrent, détestant le joug appesanti sur leur tête, avides de cette liberté dont ils jouirent une fois & dont ils déplorent sans cesse la perte, saisissent toutes les occasions de rentrer dans les droits que la nature leur donna & que la politique Européenne a pu seule leur enlever. Comme ils n'ont ni chef pour les conduire, ni armes pour se défendre, ni prudence pour combiner leurs mesures, ces insurrections sont bientôt dissipées. Mais ceux qui en ont été les instigateurs, paient chèrement ce malheureux effort. On leur coupe les jarrets ou

La rigueur de leur sort les conduit souvent à la révolte.

360 TRAITEMENT DES ESCLAVES

la moitié d'un pied ; on les fouette à la mort & l'on verse du poivre ou du sel sur leurs plaies ; on les met à la torture pour connoître leurs complices ; on va même jusqu'à les brûler vifs. Cruelles punitions ! Combien ceux qui les infligent, ne doivent-ils pas avoir de remords, puisqu'ils sont eux-mêmes la cause du crime dont elles sont la suite !

Au vol. Leur faim, excitée par des travaux immo-
dérés & peu satisfaite par la nourriture qu'on leur distribue, les porte nécessairement au vol. Tantôt ils enlèvent à leurs voisins des patates ou d'autres légumes pour satisfaire les besoins de la nature. Cette violation des lois de la propriété leur coûte la vie, & leur maître est indemnisé de leur perte. Tantôt, persuadés qu'ils ont quelque droit aux productions du champ qu'ils ont cultivé, ils se permettent de prendre quelques-uns des fruits qu'ils ont couvert de leurs sueurs ; alors leur maître les fait châtier avec la plus grande sévérité, pour donner un exemple ; ou s'il les dénonce en justice & qu'ils soient punis de mort, il est encore indemnisé de leur perte.

A la suite. Aigris par tant de cruautés, souvent ils rompent leurs chaînes & s'enfuient dans les montagnes où ils préfèrent de se nourrir des fruits

DANS LES COLONIES.

361

que la terre produit naturellement, de manger même de la terre, plutôt que d'obéir à un tyran qui étend sur eux un joug de fer (1). On annonce aussitôt leur évasion, & l'on promet une récompense à celui qui les ramènera. Quand on parvient à les arrêter, on les conduit aussitôt à la geole du bourg, d'où les maîtres les font retirer. Rendus à l'habitation, ils sont enchaînés, mis à la torture, mutilés, fouettés à la mort, le tout pour avoir obéi aux impulsions de la nature, pour avoir désiré d'être libres (2).

Il n'est pas besoin, dans les Colonies Angloises, du concours des lois pour faire des exécutions de

(1) Selon le Code Noir tout esclave qui s'est absenté pendant un mois, doit avoir les oreilles coupées & être marqué d'un fer chaud. S'il récidive, il a le jarret coupé. A la troisième fois il est puni de mort.

(2) On nomme ces Nègres Marrons, & l'on fait souvent des chasses pour les détruire. Il y en a un si grand nombre dans les montagnes de la Jamaïque, qu'ils font trembler cette Colonie & qu'ils pourroient bien un jour en opérer la destruction. Les papiers publics des Isles Françoises sont pleins de signalemens de Nègres qui sont partis marrons. Quand la maréchaussée les atteint, elle les ramène à la geole du bourg, & ils sont rendus à l'habitant qui les punit à son gré.

cette nature. Il est vrai que la mort d'un esclave coûteroit au maître une amende de 15 louis, s'il étoit poursuivi rigoureusement. Mais le cas est si commun, qu'on n'y fait plus d'attention; & l'usage a consacré cette maxime, que les Planteurs ont un droit absolu sur leurs esclaves. — Comment une Nation si célèbre par la sagesse de ses lois, où la vie d'un homme est si précieuse, où l'on met tant de soin pour constater le délit, où il faut l'unanimité de douze Juges pour condamner un coupable, où tous les jugemens sont fondés sur ce principe général, qu'il vaut mieux absoudre dix criminels, que de punir un innocent, peut-elle tolérer dans ses possessions de tels actes d'inhumanité? Comment ne réfléchit-elle pas sur ses Colonies un rayon de la lumière qui l'éclaire? Comment souffre-t-elle que ses Citoyens, dès qu'ils ont quitté la vue de leur patrie, deviennent durs & tyranniques, maîtres de la vie & de la liberté de leurs semblables, sans respect pour la loi naturelle qui prononce l'égalité de tous les hommes, pour les lois de leur pays où tous les droits de l'humanité sont si bien défendus, pour celles de la religion qui nous enjoint de traiter tous nos semblables comme des frères?

La sévérité des Maîtres à l'égard de leurs esclaves, n'est cependant pas si universelle, qu'il n'y ait, sur-tout dans les Colonies Espagnoles & Françoises, des exceptions bien consolantes à la description que j'en ai faite. Sans doute, il existe en Amérique comme ailleurs des hommes bienfaisans, qui ne s'estimant heureux qu'autant qu'ils voient la paix, le contentement, régner autour d'eux, se plaisent à adoucir tout ce que l'esclavage peut avoir d'humiliant & le joug de pénible; qui, loin d'exiger de ceux qu'un fatal usage asservit à leurs lois, un travail excessif, imposent silence à la voix de l'avarice pour n'écouter que celle de l'humanité, traitent leurs Nègres comme des serviteurs affectionnés plutôt que comme de vils animaux, consultent, dans les travaux qu'ils leur imposent, la nature plutôt que la coutume, leur attribuent une nourriture suffisante pour réparer leurs forces & entretenir leur santé, & loin de se prévaloir des lois qui sont toutes pour eux, leur abandonnent un petit pécule propre à les encourager quand ils sont en santé, & à leur procurer quelque soulagement quand ils sont malades. Ces maîtres, dont la bienfaisance est d'autant plus louable, qu'elle est plus rare & plus fortement combattue par le préjugé, trouvent

La sévérité des Planteurs à l'égard de leurs esclaves, a d'heureuses exceptions.

leur récompense dans leur vertu même. Leurs Nègres travaillent avec d'autant plus d'activité, qu'ils sont moins épuisés. Trop satisfaits de leur sort lorsqu'ils le comparent à celui des esclaves qui appartiennent à d'autres maîtres, pour désirer d'en changer, ils ne pensent ni à se révolter ni à se donner la mort. « Je te vendrai, » voilà un mot, suffisant pour les faire rentrer dans le devoir lorsqu'ils s'en écartent ; & si le bonheur peut exister avec la servitude, ils en jouissent dans toute sa plénitude.

Religion
des Nègres.

Ces maîtres étendent encore leurs soins bienfaisans sur l'éducation religieuse de leurs esclaves. Non contents de les traiter comme des hommes, ils désirent d'en faire des Chrétiens. Après avoir adouci le poids de leurs chaînes dans cette vie, ils pourvoient à leur salut dans la vie à venir ; & persuadés que mieux ils seront initiés dans les lois de vertu, de charité, qui forment l'essence de l'Évangile, plus ils seront attachés à ceux qui les prennent pour règle constante de leur conduite, ils ne négligent rien pour leur inculquer ces principes salutaires qui tendent à les fortifier dans le devoir, & à les consoler de leurs maux par l'espérance la plus glorieuse.

Mais en général, rien de plus négligé que

leur éducation morale. Dans les Colonies Françaises on les baptise, ils assitent au service Divin, & c'est tout. La Société pour la Propagation de la Foi Chrétienne & quelques Ecclésiastiques respectables ont cherché dans les Colonies Angloises à dissiper l'ignorance de ce peuple idolâtre. Mais leur zèle n'étant point encouragé, le succès n'a pas répondu à leurs efforts. Ils seront même infructueux ces efforts tant que les Nègres seront accablés sous le joug de l'esclavage. La Religion Chrétienne est une loi de liberté. Il n'est donc point de l'intérêt des Planteurs, que leurs esclaves en connoissent les préceptes bienfaisans. Ils sentiroient bientôt toute l'injustice de leurs maîtres ; & apprenant qu'ils sont leurs égaux par la Religion comme par la Nature, ils supporteroient leur condition avec la plus vive impatience.

Les Nègres admettent néanmoins un dogme bien propre à les consoler de la rigueur de leur sort, c'est celui de l'immortalité. Mais ils le combinent avec ce qui forme leurs plus chers désirs. Ils sont persuadés que la mort n'est pour eux qu'un passage subit des landes arides de l'esclavage, aux rians pâturages de la liberté ; qu'ils ne terminent leurs jours dans les Antilles que pour revoir incessamment

cette patrie , l'objet constant de leurs regrets & de leurs vœux ; qu'ils y retrouveront les parens , les amis qu'ils ont tant pleurés ; qu'ils les rejoindront pour ne les plus quitter ; & que dans le sein du repos , de l'abondance , ils seront à l'abri des atteintes de ces cruels Européens qui depuis des siècles y portent la dévastation & la mort. — Si cette illusion peut alléger le poids de leurs peines , quelle influence n'auroit pas sur leur ame ce dogme consolateur , cette idée si douce pour le malheureux , qu'à l'épreuve succèdera la récompense , & que si Dieu semble tolérer maintenant l'injustice & le désordre , c'est qu'il suspend l'exécution de ses décrets , jusqu'à ce qu'il reprenne la sublime fonction de Rémunérateur ! A cette époque , il parlera : & ce malheureux objet de l'avarice Européenne , le Nègre verra ses fers se briser avec éclat , ses tyrans asservis pour jamais , une éternité de bonheur le dédommager des rigueurs de notre domination. — Je m'arrête à cette pensée délicieuse , elle dissipe la mélan-

(1) Cet espoir produit beaucoup de suicides parmi eux. On est pressé de jouir. Les Nègres se tuent parce qu'ils sont très-malheureux dans les Colonies & qu'ils brûlent de rejoindre les objets chéris dont la séparation fait leur désespoir.

colie
rem
désir
l'exi
ineff
que
l'OP
PRI

colie dont la cruelle tâche que je viens de remplir , a pénétré mon ame. J'avois presque désiré que tant d'infortunés n'eussent jamais reçu l'existence.... J'adore maintenant cette SAGESSE ineffable qui ne les soumet à cette épreuve que pour mieux faire éclater sa haine pour l'OPPRESSION , & sa Justice envers l'OPPRIMÉ.

Fin du premier Volume.

Dépôt légal : 4^eème trimestre 1972